
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-546 DU 22 NOVEMBRE 1999

portant nomination de Codjo Sègnon
Agbando QUENUM en qualité de directeur
de l'Observatoire des opportunités d'affaires
du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République
du Bénin ;

VU la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

VU le décret n° 98- 427 du 27 septembre 1998 portant attributions, organisation et
fonctionnement du ministère du Commerce, de l'artisanat et du tourisme ;

SUR proposition du ministre du Commerce, de l'artisanat et du tourisme ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 03 novembre 1999 ;

DECRETE :

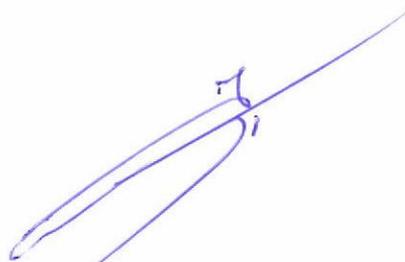
Article 1^{er}.- Monsieur Codjo Sègnon Agbando QUENUM est nommé directeur de
l'Observatoire des opportunités d'affaires du Bénin.

.../...

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 22 novembre 1999

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



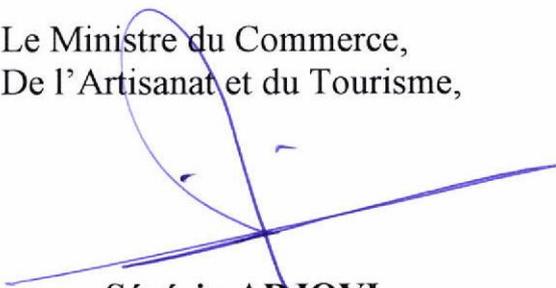
MATHIEU KEREKOU

Le Ministre d'Etat chargé de la coordination
de l'action gouvernementale, du plan, du
développement et de la promotion de l'emploi,



Bruno AMOUSSOU

Le Ministre du Commerce,
De l'Artisanat et du Tourisme,



Séverin ADJOVI.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO TCHANE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MCAT 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID- DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 INTERESSE 01 J O 1.-